

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****26072602*****Déposé / Reçu le****01 JUIN 2026****Greffier
au greffe du tribunal de l'entreprise
français de Bruxelles****N° d'entreprise : 0786 677 027****Nom****(en entier) : EUkrenergo****(en abrégé) :****Forme légale : Société anonyme****Adresse complète du siège : Avenue Louise 146, 1050 Ixelles****Objet de l'acte : Révocation et nomination d'un administrateur – pouvoirs**

L'assemblée générale a décidé de révoquer la personne suivante de ses fonctions d'administrateur de la Société et de lui accorder décharge pour l'exercice de son mandat dans la mesure autorisée par la loi et sur la base des informations communiquées à l'assemblée générale, tout en la remerciant pour les services rendus :

Prénom : Maksym**Nom : Yurkov****Son mandat prendra fin à compter du 15 juin 2026.**

L'assemblée générale décide de nommer la personne suivante en qualité de nouvel administrateur pour la gouvernance d'entreprise et pour exécuter les fonctions statutaires pour la société:

•Prénom : Oleksandr**•Nom : Ponomarenko**

Le mandat d'administrateur ne sera pas rémunéré. L'administrateur exercera son mandat à titre gratuit (mandat non rémunéré). Le mandat est conclu pour une durée indéterminée et prendra effet le 16 juin 2026.

L'assemblée générale confère un mandat spécial à Philippe Billiet, avocat, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires relatives à la publication des extraits des décision(s) précitée(s) au Moniteur belge et à l'inscription de Monsieur Oleksandr Ponomarenko en qualité de nouvel administrateur de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises. Monsieur Philippe Billiet est expressément autorisé à sous-déléguer, en tout ou en partie, ce mandat à toute personne de son choix.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).